



RAPPORT²⁰²⁴ D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS



SOMMAIRE

Une communauté de communes engagée	20
------------------------------------	----

Directeur de publication : Didier Doucet

Rédacteur en chef : Bruno Dellinger

Rédactrice en chef adjointe : Delphine Luc

Rédaction, coordination : Direction de la communication

Conception et réalisation : Catherine Millet - gris-souris.fr

Impression : Caract-R imprimerie

Copyrights photos : Adobe stock ; CCPV ; Office de tourisme ; Danse & Musique en Valois, iStock.

ÉDITO

La tradition veut que nous présentions à nos élus et partenaires les principales réalisations de la communauté de communes de l'année écoulée.

L'année 2024 a été marquée par le lancement de plusieurs projets structurants, illustrant la concrétisation de notre projet de territoire adopté en 2023.



Parmi eux, la première œuvre de notre parc et parcours de sculptures monumentales en plein air, projet unique en Europe, a ainsi été inaugurée à Mareuil-sur-Ourcq.

Lors des Rencontres Économiques du Valois, nous avons lancé la commercialisation de la zone d'activités économiques « Art&Co », située sur les communes de Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville. Ce site, le premier à être entièrement porté par la communauté de communes avec l'accompagnement de la SAO, marque une nouvelle étape dans notre stratégie de développement économique, tournée vers l'accueil d'entreprises à forte valeur ajoutée.

D'autres actions ont été menées dans des domaines clés comme la mobilité ou la gestion des déchets, tandis que notre politique de communication a été entièrement repensée afin d'améliorer l'information des habitants et de renforcer l'image du Pays de Valois au-delà de ses frontières.

Loin d'être exhaustifs, ces quelques exemples parmi tant d'autres que vous découvrirez dans ce rapport d'activité manifestent la volonté des élus de rendre les communes et les habitants du territoire fiers de porter des projets ambitieux.

Je tiens à remercier l'ensemble du Conseil communautaire et les services pour leur soutien et leur action au quotidien. Que le Conseil départemental, la Région ou les services de l'État soient aussi remerciés pour leur soutien toujours fidèle.

Bonne lecture

Didier Doucet

Président

1

UN PAYS DE VALOIS QUI RAYONNE

> + de
600 km²

57 000
HABITANTS

62
COMMUNES

1
VOIE VERTE

1
CENTRE
AQUATIQUE

5
ZONES
D'ACTIVITÉS

4 466
ENTREPRISES



LE TERRITOIRE

Avec plus de 600 km², le Pays de Valois compte 62 communes et 57 020 habitants (au 1^{er} janvier 2022).

Située idéalement aux portes de l'Europe du Nord et de Paris, la Communauté de Communes du Pays de Valois bénéficie d'une position stratégique qui lui permet d'être au croisement de deux régions influentes (l'Île-de-France et les Hauts-de-France) et de se trouver à proximité immédiate du plus grand aéroport français, Roissy-Charles de Gaulle.

Forêts et plaines s'y succèdent, semées de villes et villages se rassemblant autour d'une église ou d'un château, et du berceau du Valois, Crépy-en-Valois.

Terre royale, notre territoire témoigne du foisonnement de l'histoire et de son héritage : édifices religieux, princiers, seigneuriaux et civils voisinent avec un patrimoine rural, naturel, voire souterrain. Bien connu comme « berceau de la France » et « grenier à blé », le Valois bénéficie d'un terroir fertile. Bois et pierre du lutétien sont également aux fondements des richesses du territoire et leur exploitation a façonné les paysages tout en fournissant les chantiers de la capitale. Cette tradition n'est pas oubliée puisqu'aujourd'hui encore, les carrières de Bonneuil-en-Valois pourvoient aux besoins de Notre-Dame de Paris.

Le territoire est jalonné d'espaces verts. Sur les treize sites oisiens labellisés « Jardin remarquable », par le Ministère de la Culture, quatre se situent dans le Valois. Parmi eux, deux roseraies, serties chacune dans un écrin patrimonial remarquable.

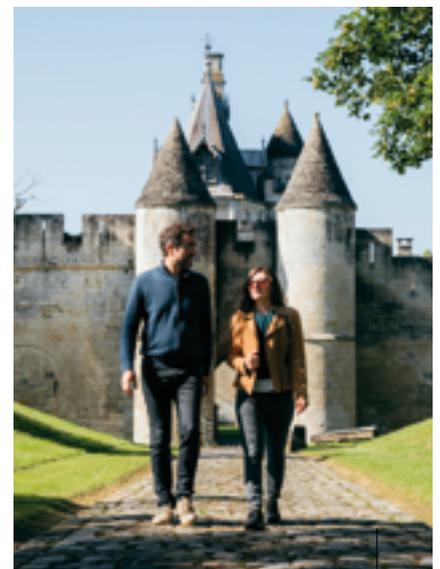
Crépy-en-Valois se trouve en bordure de forêts domaniales : Retz, Ermenonville et Compiègne. Ces massifs forestiers présentent un fort intérêt écologique à la réputation patrimoniale, forestière, historique et paysagère.

La vallée de l'Automne, longue de 35 kilomètres, est ponctuée par de nombreuses églises et chapelles. La grande tradition de l'archerie continue de se pratiquer très largement dans la région.

De nombreux édifices et lieux touristiques sont à visiter : le Musée de l'archerie et du Valois, l'abbaye Saint-Arnoul, le Donjon de Vez, l'ancienne abbaye de Lieu-Restauré, l'église de Morienvall, le site gallo-romain de Champlieu, la forêt d'Ermenonville, la Mer de Sable, le château de Versigny, le parc Jean-Jacques Rousseau...



Parc Jean-Jacques Rousseau



Donjon de Vez

2

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE



Fresque Reskate, première œuvre du parcours Monumental Valois, réalisée par le collectif espagnol Reskate Studio.



JANVIER

Cérémonie des vœux du Président à Péroy-les-Gombries
Réintégration de Danse & Musique en Valois en gestion directe
Nouvelle organisation du service public d'eau potable (secteur 1)
Participation de l'Office de tourisme au salon Tourissima à Lille



MARS

Vote du budget

AVRIL

Opération distribution de composteurs
Participation à la Fête du Printemps
Participation à Jardins en fanfare
Participation au salon de l'Habitat du Valois
Acquisition d'un ensemble immobilier abritant l'Office de tourisme du Pays de Valois



MAI

Événement « Mai à vélo »
Réfection de l'ancien transformateur de Mareuil-sur-Ourcq



JUIN

Participation de l'Office de tourisme aux Journées de la rose au Domaine de Chaalis
Deuxième édition du festival culturel itinérant de l'été Les Éphémères
Présentation de la saison culturelle 2024-2025 à Versigny

JUILLET

Les Sorties de l'été par l'Office de tourisme
Arrêt du Plan de Mobilité Simplifié



SEPTEMBRE

Participation au festival de la Voix verte
Adoption d'une Charte du développement solaire photovoltaïque
Adoption du programme local et de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)
Eau potable : début des travaux d'interconnexion de Lévigney à Gondreville



OCTOBRE

Inauguration de la fresque Reskate, Monumental Valois
Participation de l'Office de tourisme au salon Senioréva
Événement « Le Jour de la Nuit »
Rencontres Économiques du Valois
Lancement de la commercialisation du Parc d'Activités Économiques « Art&Co »
Opération de distribution de compost en collaboration avec le SMDO



NOVEMBRE

Participation à la Semaine de l'Industrie

DÉCEMBRE

Participation au Salon de l'Immobilier d'entreprise



© Sophie Palmier



Monumental Valois

UN PARCOURS EN CONSTRUCTION, UNE AMBITION AFFIRMÉE.

Avec Monumental Valois, la communauté de communes affirme sa volonté de faire rayonner l'Oise et les Hauts-de-France au-delà des frontières, attirant visiteurs et amateurs d'art du monde entier. La suite du parcours est déjà en préparation : de nouvelles œuvres verront le jour en 2025 et 2026, enrichissant progressivement cette expérience artistique immersive.



Un projet d'envergure pour révéler l'art dans le Pays de Valois

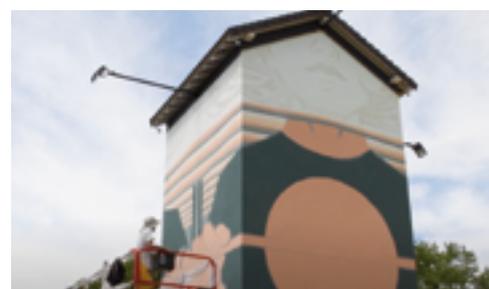
Inscrit comme l'un des grands axes du Projet de territoire adopté en 2023, Monumental Valois a officiellement été lancé en 2024. Ce parcours d'art contemporain monumental en plein air, inédit en Europe, conjugue culture, patrimoine, environnement et attractivité économique et touristique. Il vise, à terme, de couvrir les 62 communes du Pays de Valois d'œuvres monumentales.

Inspiré par les grands parcs artistiques internationaux tels que Storm King Art Center (États-Unis), Naoshima (Japon) ou encore Echigo-Tsumari (Japon), ce projet transforme progressivement le territoire en musée à ciel ouvert. Chaque œuvre s'appuie sur l'identité du Valois et ses richesses patrimoniales et naturelles pour instaurer un dialogue avec la création contemporaine.

Une première œuvre inaugurée en 2024

L'année 2024 marque un tournant avec la réalisation de la première œuvre du parcours à Mareuil-sur-Ourcq. Perchée à 12 mètres de haut sur un ancien transformateur électrique à l'entrée de la Voie verte, cette fresque de 360° a été conçue par Reskate Studio, un collectif d'artistes espagnols connu sur la scène internationale. Visible de jour comme de nuit grâce à l'usage de peintures photoluminescentes, elle met en scène deux visages symbolisant la mémoire locale et le renouveau artistique tout en intégrant des références à l'archerie, à l'architecture et à la nature du Valois.

Inaugurée début octobre, cette première création pose les fondations d'un projet de long terme, nourri par des valeurs d'innovation, d'ouverture artistique et de valorisation du territoire.



2 PROJETS PHARES TRANSVERSAUX



Un projet ambitieux au service des mobilités et du cadre de vie

Située aux portes de l'Île-de-France, la gare de Crépy-en-Valois accueille chaque jour plus de 5 000 voyageurs. Face à une organisation actuelle marquée par la saturation et la cohabitation difficile des différents modes de déplacement, la communauté de communes conduit un projet de Pôle d'Échange Multimodal (PEM) destiné à requalifier en profondeur les abords de la gare. L'ambition portée par les partenaires institutionnels - Ville de Crépy-en-Valois, Département de l'Oise, Région Hauts-de-France, SNCF et SMTCO - est de proposer un aménagement cohérent, fonctionnel et durable, au service des mobilités du quotidien et de l'attractivité du territoire.

Rétrospective 2024

L'année 2024 a permis d'avancer de manière significative dans la conception du futur PEM. Les études de travaux ont abouti à la définition des aménagements structurants : parvis piétonnier végétalisé, dépose-minute, réorganisation de la circulation, élargissement des trottoirs, création de pistes cyclables et d'une gare routière réservée aux bus et aux vélos. Parallèlement, une attention particulière a été portée à la gestion des eaux pluviales, à la réduction des îlots de chaleur et à l'intégration paysagère. Le plan de financement a été préparé en lien avec l'ensemble des partenaires. Ces travaux de définition et de concertation ont permis d'aboutir à une version consolidée du projet en vue de sa validation au premier trimestre 2025.

Perspectives 2025

- ⇒ Sous réserve de validation des financements, les travaux du Pôle d'Échange Multimodal débuteront à l'été 2025, pour une mise en service à l'été 2026. Le chantier sera mené par phases, en coordination avec les interventions de la Ville, afin de limiter les perturbations. En amont, une première opération conditionnée aux aides extérieures prévoit la transformation du carrefour des Portes de Paris en mini-giratoire, avec pour objectif de fluidifier le trafic et de renforcer la sécurité routière.
- ⇒ Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de transition vers une mobilité plus durable, en cohérence avec les actions intercommunales déjà engagées, notamment à travers le service Mobi. À terme, il contribuera à faire du quartier gare un espace structurant et apaisé, vecteur de cohésion urbaine et de développement territorial.



ZAC ART&CO

un parc d'activités à haute valeur ajoutée



Un projet stratégique pour l'économie et l'image du territoire

Située entre Silly-le-Long et Le Plessis-Belleville, en bordure immédiate de la RN2 et à proximité de la voie ferrée, la ZAC Art&Co s'étend sur 35 hectares. Pensé comme un levier de développement économique durable, ce parc d'activités incarne la volonté de la communauté de communes de diversifier l'économie locale, de créer de l'emploi qualifié et de sortir du tout logistique. Art&Co est également le premier parc d'activités en Europe à intégrer une dimension artistique monumentale dans sa conception urbaine, en écho au projet Monumental Valois.

Rétrospective 2024

L'année 2024 a marqué une étape majeure pour la concrétisation du projet. Le dossier de réalisation et le programme des équipements publics ont été approuvés en mars, permettant de lancer les démarches réglementaires nécessaires à l'obtention des autorisations environnementales. En parallèle, les élus ont validé plusieurs projets d'implantation d'entreprises, notamment dans le secteur pharmaceutique, renforçant ainsi l'attractivité du site.

Perspectives 2025

- ⇒ Les travaux d'aménagement du site débuteront à l'automne avec une première phase dédiée à la voirie et aux réseaux. En parallèle, la commercialisation se poursuivra avec le lancement du dernier lot. Art&Co accueillera progressivement des entreprises industrielles, des PME innovantes et un pôle de services, dans une logique de complémentarité et de création de valeur.
- ⇒ Ce projet se distingue également par son ambition artistique. Chaque entreprise installée sur le site contribuera à la réalisation d'une fresque monumentale de 700 mètres de long visible depuis la RN2.



©Arval Architecture

3

L'INTERCOMMUNALITÉ



CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

94
CONSEILLERS

Il s'est réuni
6 fois en 2024

LE BUREAU
COMMUNAUTAIRE

1
PRÉSIDENT

7
VICE-PRÉSIDENTS

13
CONSEILLERS

Il s'est réuni
7 fois en 2024



Séance de conseil
communautaire

LES INSTANCES DÉLIBÉRANTES

À l'image des conseils municipaux qui gèrent, par leurs délibérations, les affaires de la commune, la communauté de communes dispose d'un conseil communautaire. Celui-ci regroupe 94 conseillers communautaires qui délibèrent sur tous les sujets ou opérations nécessitant son aval avant d'entrer dans une phase opérationnelle. Il s'est réuni 6 fois en 2024.

L'autre organe délibérant est le bureau communautaire. Celui-ci élabore la politique de la communauté de communes. Il étudie les grands dossiers et prépare les délibérations qui seront à valider par le Conseil communautaire. Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil communautaire. En 2024, il s'est réuni 7 fois.



PRÉSIDENT

7

VICE-PRÉSIDENTS

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



DIDIER DOUCET

PRÉSIDENT

Maire de Lagny-le-Sec



VIRGINIE DOUAT

1^{er} VICE-PRÉSIDENTE

En charge du Tourisme

Maire de Crépy-en-Valois

BENOÎT PROFFIT

2^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de l'Eau, de
l'Assainissement et des
rivières

Maire de Mareuil s/Ourcq



**GUY-PIERRE
DE KERSAINT**

3^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de la Culture,
du Patrimoine et du
Milieu associatif

Maire de Versigny



DANIEL GAGE

4^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de la Collecte
et de valorisation des
déchets

Maire d'Orrouy



CÉCILE POTTIER

5^e VICE-PRÉSIDENTE

En charge des Services
à la population et aux
communes

1^{er} adjointe au maire de
Marolles

GILLES LAVEUR

6^e VICE-PRÉSIDENT

En charge de
l'Aménagement du
territoire et des travaux

Maire de Bonneuil-en-
Valois



LOUIS SICARD

7^e VICE-PRÉSIDENT

En charge du
Développement
économique

Conseiller à Nanteuil-le-
Haudouin



Les élus communautaires



Membre du Bureau communautaire

a



ACY-EN-MULTIEN
Jean-Michel RAMIZ
Maire



BOISSY-FRESNOY
Martine Bahu
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Josy CARREL-TORLET



ANTILLY
Pierre NAPORA
Maire



BONNEUIL-EN-VALOIS
Gilles LAVEUR
Maire
6^e vice-président



CRÉPY-EN-VALOIS
Jean-Louis CLOUET



AUGER-SAINT-VINCENT
Fabrice DALONGEVILLE
Maire



BOUILLANCY
Yann DELOBELLE
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Vincent CORNILLE



AUTHEUIL-EN-VALOIS
Damien HEURTAUT
Maire



BOULLARRE
Joël GONIAUX
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Rachel DELBOUYS

b



BARGNY
Martine VANIER
Maire



BOURSONNE
Sylvain COLLARD
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Virginie DOUAT
Maire
1^{er} vice-présidente



BARON
Laurent Di Pizio
Maire



BRÉGY
Georges MOREIRA
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Sylvain DUBOIS

c



BÉTHANCOURT-EN-VALOIS
Dominique DANNEEL
Maire



CHÈREVILLE
Jean-Paul RYCHTARIK
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Pascal FAYOLLE



BETZ
Marie-Pierre LAGNEAU



CRÉPY-EN-VALOIS
Hanene AYADI



CRÉPY-EN-VALOIS
Arnaud FOUBERT



Membre du Bureau communautaire



CRÉPY-EN-VALOIS
Michel HOULLIER



CRÉPY-EN-VALOIS
Julien PICHELIN



ERMENONVILLE
Jean-Michel CAZÈRES
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Cécilia RUGALA



CRÉPY-EN-VALOIS
Daniel DECLEIR



ÉTAVIGNY
Thibaud DEMORY
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Francis LEFÈVRE



CRÉPY-EN-VALOIS
Michel SPÉMENT



ÈVE
Agnès CHAMPAULT
Maire

f



CRÉPY-EN-VALOIS
Claude LEGOUY



CRÉPY-EN-VALOIS
Murielle WOLSKI



FEIGNEUX
Véronique CAVALETTI
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Ghislaine LEROY



CRÉPY-EN-VALOIS
Claude DALLE



FRESNOY-LE-LUAT
Stéphane PETERS
Maire



CRÉPY-EN-VALOIS
Anke MEUNIER



CUVERGNON
Yann LEYRIS
Maire



FRESNOY-LA-RIVIÈRE
Christian BORNIGAL
Maire

g



CRÉPY-EN-VALOIS
Lysiane MOINAT



DUVY
André DALLE
Maire



GILOCOURT
Michel CASSA
Maire

e



CRÉPY-EN-VALOIS
Françoise NIVASSE



ÉMÉVILLE
Yvette VALUN
Maire



GLAIGNES
Marie-Paule TARDIVEAU
Maire

Les élus communautaires

 Membre du Bureau communautaire



GONDREVILLE

Alain BIZOUARD
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Dominique SMAGUINE
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Evelyne ANNERAUD-POULAIN



IVORS

Michel COLLARD
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Catherine WILLET



NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Auriane GROSS



LAGNY-LE-SEC

Antoine DAUDRÉ



LÉVIGNEN

Christophe GERMAIN
Maire



NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Gilles SELLIER
Maire



LAGNY-LE-SEC

Didier DOUCET
Maire
Président de la CCPV



MAREUIL-SUR-OURCQ

Astride LEROY



NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Louis SICARD
7^e vice-président



LAGNY-LE-SEC

Sophie LEMOINE



MAREUIL-SUR-OURCQ

Benoît PROFFIT
Maire
2^e vice-président



NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Joël TASSIN



LA VILLENEUVE-SOUS-THURY

Adeline CLERGOT
Maire



MAROLLES

Cécile POTTIER
5^e vice-présidente



NANTEUIL-LE-HAUDOIN

Stéphane XUERE



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Benoît-Dominique DUVILLIER



MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ

Jean-Paul DOUET
Maire



NEUFCHELLES

François LEBRUN
Maire



LE PLESSIS-BELLEVILLE

Joseph LUKUNGA



MORIENVAL

Dorothée RULENCE
Maire



OGNES

Karine LEGRAND
Maire



Membre du Bureau communautaire



ORMOY-LE-DAVIEN

Jean-Marie SALSAT
Maire



ROUVILLE

Jean-Pierre HAUDRECHY
Maire



VAUCIENNES

Roger MORA
Maire



ORMOY-VILLERS

Pascal ÉTAIN
Maire



ROUVRES-EN-MULTIEN

Jean-Luc LEGRIS
Maire



VAUMOISE

Franck GILLET
Maire



ORROUY

Daniel GAGE
Maire
4^e vice-président



RUSSY-BÉMONT

François PHILIPON
Maire



VERSIGNY

Guy-Pierre de KERSAINT
Maire
3^e vice-président



PÉROY-LES-GOMBRIES

Richard KUBISZ
Maire

p



SÉRY-MAGNEVAL

Bernard LEVASSEUR
Maire

s



VER-SUR-LAUNETTE

Yves CHÉRON

r



RÉEZ-FOSSE-MARTIN

Dominique GIBERT
Maire



SILLY-LE-LONG

Daniel LEFRANC
Maire



VEZ

Sylvie VERCLEYEN

t



ROCQUEMONT

Elisabeth RANSON
Maire



THURY-EN-VALOIS

Jérôme MARGOTTET
Maire



VILLERS-SAINT-GENEST

Thierry TAVERNIER
Maire



ROSIÈRES

Pauline MARTIN-VANLERBERGHE
Maire



TRUMILLY

Martine LOBIN
Maire

v



ROSOY-EN-MULTIEN

Emmanuel THIENPONT
Maire



VARINFROY

Pascal BONVENTRE
Maire

Les compétences

Développement touristique

Office de tourisme
Voie Verte
Études touristiques
Randonnées en Valois
Parc et parcours de sculptures monumentales

Eau et Assainissement

Alimentation en eau potable
Service Public d'Assainissement Non Collectif
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
Entretien des rivières
Études

Équipements sportifs

Centre aquatique du Valois
Gymnases des collèges

Enseignement et animation artistiques et culturels

Conservatoire Danse & Musique en Valois
Saison culturelle

Collecte et valorisation des déchets

Collecte des ordures ménagères, des emballages et papiers et des déchets végétaux
Animations sur le tri des déchets



La Communauté de Communes du Pays de Valois agit sur le développement et l'attractivité du territoire à plusieurs niveaux. Avec ses **11 compétences**, elle accompagne les Valoisien et Valoisienne au quotidien.

Accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil de voyageurs
Accueil des sédentaires

Aménagement du territoire

Application du droit des sols
Plan Climat Air Énergie Territorial
Schéma de Cohérence Territorial

Service aux communes et aux habitants

Marquages routiers au sol
Réfection de voiries
Réflexion sur les services de proximité

Développement économique

Aide aux créations et reprises d'entreprises
Pépinières du Valois
Aide à l'implantation d'entreprises
Zones d'activités intercommunales

Mobilité

Gestion du réseau de bus gratuit à Crépy-en-Valois (Cypré)
Réflexion à l'échelle du territoire
Encourager les mobilités vertes et démobilité en rapprochant les services aux habitants

Secours incendie

Contribution financière annuelle

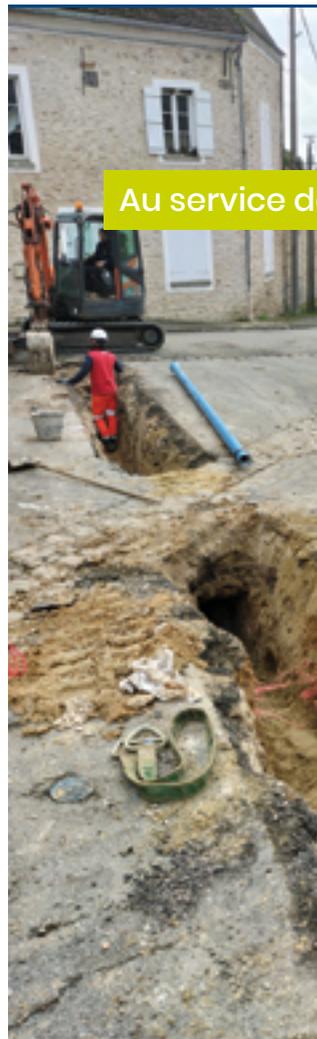
4

UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENGAGÉE

Responsable & durable



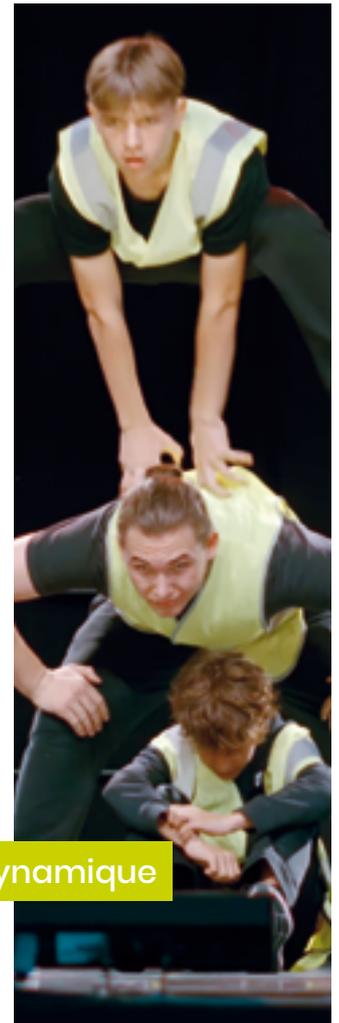
Au service des Valoisien



Entreprenante & attractive



Curieuse & dynamique





Responsable et durable

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'année 2024 a été marquée par l'avancement de plusieurs projets majeurs pour le territoire, traduisant la volonté de la communauté de communes de structurer un aménagement cohérent, durable et adapté aux besoins des habitants et des entreprises.

Rétrospective 2024

- Parc d'Activités Économiques de Léviguen : lancement des études environnementales en vue de l'aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques.
- Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) : l'intercommunalité a poursuivi l'accompagnement des communes dans l'évolution de leurs PLU afin de garantir la cohérence du développement territorial.

Perspectives 2025

- ⇒ PAE de Léviguen : poursuite des études en vue de la définition du programme d'aménagement.
- ⇒ Documents d'urbanisme : accompagnement continu des communes dans la révision ou l'évolution de leurs documents de planification urbaine.

HABITAT

Rétrospective 2024

- Adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH) : validé en décembre 2024 après plusieurs phases concertation avec les communes, l'État, les bailleurs sociaux, etc. Le PLH fixe les orientations de la politique de l'habitat pour les six années à venir. Il prévoit la construction de 1 848 logements sur la période, dont 75% de logements libres, 15% de logements sociaux et 10% de logements en accession aidée. 59 000 habitants à l'horizon 2030.
- Plan partenarial de gestion de la demande de logement social : ce document, adopté en 2024, a permis de formaliser une grille de cotation commune, désormais utilisée par les bailleurs pour l'attribution des logements sociaux.

Perspectives 2025

- ⇒ Rencontres avec les bailleurs sociaux : organisation de temps d'échange pour faciliter la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du plan partenarial.
- ⇒ Suivi de la mise en œuvre du PLH : poursuite de la coordination intercommunale pour accompagner les communes dans la réalisation des objectifs fixés.



Le Plan Local de l'Habitat (PLH) adopté fin 2024 marque l'engagement de la communauté de communes dans une politique dynamique du logement avec l'encouragement à la réhabilitation de logements individuels et communaux, ainsi que la construction d'opérations de qualité et intégrées dans le tissu de nos villes et villages. Ainsi nous pourrons loger les enfants du territoire et garder nos anciens dans des logements mieux adaptés à leurs besoins et leurs moyens, sans les déraciner. Le dynamisme de notre PLH passera enfin par l'intérêt que porteront les bailleurs pour nos villages afin d'y réaliser des projets à leurs tailles et de garder ainsi l'équilibre social de notre territoire.

Gilles Laveur

Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire

1 010
dossiers

1 067 en 2023



Parmi ces demandes, déposées sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme :

GNAU



676

DOSSIERS
PAPIER

+



334

DOSSIERS
NUMÉRIQUES

LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le service instructeur de la communauté de communes assure l'instruction réglementaire des demandes d'urbanisme et prépare une proposition de décision aux maires des 57 communes adhérentes.

Le service ADS a traité 1 010 dossiers :

DÉCLARATIONS PRÉALABLE

203 PC

PERMIS DE CONSTRUIRE

66 CUB

CERTIFICATS D'URBANISME OPÉRATIONNEL

20 PD

PERMIS DE DÉMOLIR

9 PA

PERMIS D'AMÉNAGER

712 DP

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Rétrospective 2024

L'année 2024 a vu l'adoption d'un outil essentiel pour concilier développement des énergies renouvelables et respect du territoire : la charte du développement photovoltaïque. Approuvée en septembre, cette charte encadre le développement des projets de centrales photovoltaïques sur le territoire. Élaborée en concertation avec les acteurs locaux (architectes, paysagistes, agriculteurs, etc.), elle permet à la communauté de communes de se positionner comme interlocuteur privilégié dans l'accompagnement des projets et met à disposition des communes un outil de dialogue et de partenariat. Reconnue par les services de l'État, elle est désormais utilisée comme référence pour l'instruction des projets.

Perspectives 2025

- ⇒ Organisation d'une demi-journée technique en lien avec le PCAET, pour favoriser l'échange de bonnes pratiques et renforcer la connaissance des enjeux énergie-climat.
- ⇒ Accompagnement des projets photovoltaïques : poursuite de l'accompagnement des porteurs de projet et des communes en phase avec les objectifs du PCAET.

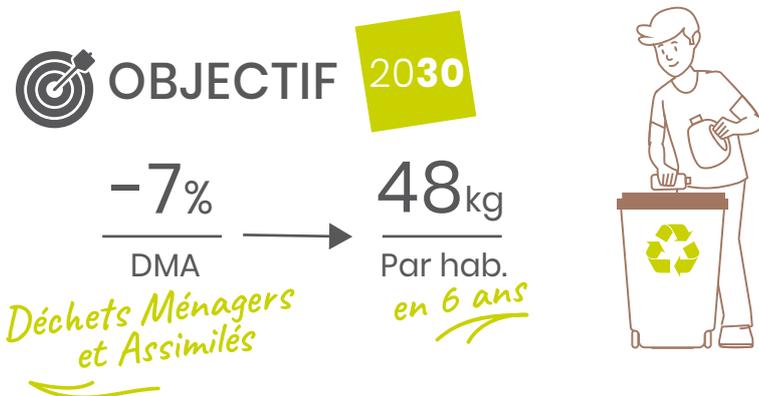


Parmi les actions marquantes, l'opération « Une pomme bio à la récré » organisée dans le cadre de Mai à Vélo a illustré le croisement entre éducation, mobilité et santé. Ce projet mené avec l'école de Mareuil-sur-Ourcq et le CPIE a permis de sensibiliser les plus jeunes à l'importance d'une activité physique et d'une alimentation saine.

COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

Baisse continue des ordures ménagère

Réduire la quantité de déchets produits tout en améliorant leur valorisation est une priorité. Le 26 septembre 2024, la Communauté de Communes du Pays de Valois a adopté son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Ce document stratégique fixe un cap clair : réduire la quantité de déchets produits sur le territoire d'ici 2030, avec un objectif de -7%, soit l'équivalent de 48 kg par habitant en six ans. Pour y parvenir, six axes d'actions ont été définis : lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du compostage, promotion du réemploi et de la réparation, sensibilisation du grand public, exemplarité des collectivités et soutien aux circuits courts. Ce programme permettra de structurer les actions de prévention à long terme et d'accompagner les habitants vers des pratiques plus durables.



Quelques indicateurs du service



- 44 000** bacs à déchets attribués
- 2 000** maisons équipées de composteurs
- 183** bornes à verre en place
- 9 767** contacts téléphoniques (14 appels par jour), mails et accueils d'usagers
- 41** animations sur la prévention et le tri des déchets dont **20** dispensées auprès des écoles et collèges
- 752** personnes sensibilisées au tri dont **227** enfants



Prévenir la production des déchets : « une aventure collective à l'échelle du territoire ». C'est ainsi que la communauté de communes a travaillé à l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2024-2030 afin de sensibiliser à la réduction des déchets. Si le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, un « bon » déchet est un déchet bien trié, pour être recyclé, voire valorisé. C'est dans cette optique que nous serons plus performants.

Daniel Gage

Vice-président en charge de la collecte et de la valorisation des déchets



ÉVOLUTION DES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE EN 2024



190 kg

de déchets valorisables par habitant

= 48%

du poids de la poubelle

	2023	2024	
	kg/an/hab	tonnes/an	kg/an/hab
Emballages & papiers	76	4 402	78
Verre	25	1 380	24
Déchets de jardin	76	4 624	82
Encombrants	4	224	4
TLC*	5	305	5
Ordures ménagères	206	11 470	203

* Textiles, linge de maison et chaussures

DES COÛTS MAÎTRISÉS DE COLLECTE, DE TRANSFERT ET DE VALORISATION

Pour 100€ dépensés pour la gestion des déchets



- 35€** sont consacrés au transport, à la collecte et à la valorisation énergétique des ordures ménagères
- 34€** se rapportent aux déchetteries, transport et tri des emballages-papiers, traitement des encombrants et déchets de jardin
- 30€** sont attribués à la collecte des déchets recyclables
- 1€** sont affectés à la prévention des déchets (compostage des biodéchets)

Perspectives 2025

- ⇒ Mise en œuvre du PLPDMA avec les premières actions de prévention : développement du compostage à domicile, en pied d'immeuble, en cantines et cimetières, animations scolaires sur le gaspillage alimentaire, campagnes de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets.
- ⇒ Conception d'un nouveau schéma de collecte pour une mise en œuvre en 2027, afin de mieux répondre aux besoins et aux enjeux environnementaux.
- ⇒ Début des études pour l'aménagement d'un nouvel équipement à horizon 2027 : un Éco-pôle regroupant une recyclerie et une nouvelle déchetterie moderne, accessible et pédagogique.



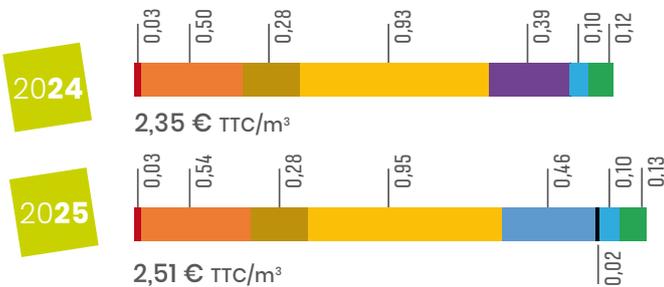
ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Depuis le transfert complet de compétence en 2024, la Communauté de Communes du Pays de Valois assure directement la gestion de l'alimentation en eau potable sur 45 des 62 communes de son territoire. Cela inclut la production, le stockage, la distribution de l'eau et la relation avec les usagers. L'objectif : garantir l'accès à une eau de qualité, en quantité suffisante, au juste coût. Le transfert des compétences, des actifs et des passifs des anciens syndicats d'eau s'est achevé en 2024.

En 2024, la Communauté de Communes a assuré la distribution de plus de **2,3 millions de m³ d'eau potable** à **48 700 habitants** via un réseau d'une longueur de **415 km** et **33 forages ou sources d'eau souterraine**. Le service s'appuie sur **48 réservoirs, 27 ouvrages** de surpression et une capacité de production maximale de **37 320 m³/jour** pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable du territoire.



34 prix de l'eau potable sont actuellement en vigueur sur le périmètre du Pays de Valois qui varient entre 1,99 et 4,45 € TTC par m³.



- Part fixe CCPV
- Part variable CCPV
- Part fixe délégataire
- Part variable délégataire
- Redevance de pollution domestique
- Redevance de consommation d'eau potable
- Redevance de performance des réseaux d'eau potable
- Redevance pour la préservation de la ressource en eau
- TVA 5,5%

Rétrospective 2024

- Finalisation du transfert de la compétence Alimentation en Eau potable
- Travaux d'interconnexion entre Léviguen et Gondreville pour améliorer la qualité de l'eau
- Lancement des travaux d'interconnexion entre Nanteuil-le-Haudouin et Silly-le-Long
- Diagnostics de 16 forages pour connaître l'état et la productivité des ouvrages
- Entrée en vigueur du nouveau contrat d'exploitation du service public d'eau potable sur 22 communes
- Mise en place d'outils de lutte contre les pertes d'eau

Perspectives 2025

- ⇒ Déploiement de la télérelève, permettant aux usagers de mieux suivre leur consommation
- ⇒ Études de nouveaux captages et d'interconnexions pour sécuriser qualitativement et quantitativement l'alimentation en eau potable
- ⇒ Finalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable
- ⇒ Accompagnement des exploitants agricoles (Boursonne, Vauciennes, Vaumoise) dans la réduction des intrants pour préserver la ressource en eau
- ⇒ Signature du contrat de territoire « eau & climat » avec l'agence de l'Eau Seine-Normandie
- ⇒ Renouvellement du contrat d'exploitation du service public d'eau potable sur 17 communes



2024 a marqué l'achèvement du transfert de compétence sur l'Alimentation en Eau potable et le déploiement concret de notre programme d'investissement avec des travaux structurants pour améliorer la qualité de l'eau et sécuriser son approvisionnement sur tout le territoire. En 2025, nous allons franchir une nouvelle étape grâce à un investissement ambitieux de plus de 5 millions d'euros pour moderniser nos infrastructures, sécuriser l'approvisionnement et préparer l'avenir avec la télérelève et de nouveaux captages. Notre engagement reste inchangé : garantir à chaque habitant du Pays de Valois une eau de qualité, au juste prix, tout en améliorant les réseaux et les services.

Benoît Proffit

Vice-président en charge de l'Eau, de l'Assainissement et des Rivières

5,2 M€

Seront engagés

2,3 M€

Renouvellement de réseaux (Le Plessis-Belleville, Cuvergnon, Crépy-en-Valois...), réhabilitation du réservoir de Boissy-Fresnoy, remplacement de branchements en plomb (Vaumoise, Thury-en-Valois).

2,9 M€

Sécurisation de l'approvisionnement : interconnexions, équipement d'un forage de substitution à Lagny-le-Sec, sécurisation d'accès à des ouvrage.



LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La Communauté de Communes du Pays de Valois est en charge de la compétence GEMAPI, qui englobe l'aménagement des bassins versants, l'entretien des cours d'eau, la prévention des inondations et la préservation des écosystèmes aquatiques.

Elle intervient directement sur les rivières non couvertes par un syndicat, notamment la Grivette et le Ru d'Autheuil, en assurant l'entretien des berges, la gestion des embâcles et la restauration des milieux (élagage, replantation d'essences adaptées, amélioration de l'écoulement).

Réalisations 2024

- Poursuite des travaux d'entretien sur la Grivette et le ru d'Autheuil pour 10 km de linéaire traités (6 km sur la Grivette et 4 km sur le ru d'Autheuil).
- Accompagnement des agriculteurs volontaires à la plantation de haies dans le cadre d'un appel à projets de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ; une dizaine d'agriculteurs ont été accompagnés pour la plantation de haies dont les travaux sont prévus à l'automne 2025. L'opération est intégralement financée
- Étude de reméandrage de la Grivette menée à Thury-en-Valois, elle vise à redonner à la rivière son tracé naturel et à la reconnecter à sa zone humide, pour favoriser la biodiversité.
- Lancement d'une opération « récupérateurs d'eau de pluie » pour encourager la gestion durable de l'eau et limiter le ruissellement : 62 foyers ont bénéficié d'une aide financière de 50 € pour s'équiper.

Récupérateurs d'eau de pluie

62 Foyers



Aide financière

➔ 50 €

Perspectives 2025

- ➔ Finalisation de l'entretien des berges de la Grivette.
- ➔ Démarrage des travaux de reméandrage de la Grivette.
- ➔ Nouvelles actions de restauration des berges sur d'autres secteurs du territoire.
- ➔ Lancement d'actions de sensibilisation à destination des habitants et des acteurs locaux sur la gestion et l'entretien des cours d'eau.





Entreprenante et attractive

UN TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La Communauté de Communes du Pays de Valois œuvre au quotidien pour le dynamisme économique de son territoire. Elle soutient les entreprises à toutes les étapes de leur développement, favorise l'émergence de nouveaux projets, accompagne la création d'emplois et soutient le service Aménagement et Urbanisme dans l'aménagement de nouvelles zones d'activités. Grâce à une approche partenariale et à une stratégie d'attractivité affirmée, elle s'attache à faire du Pays de Valois un territoire entreprenant et attractif.

Les pépinières d'entreprises



Le Bâtiment Industriel Locatif (BIL) a hébergé en 2024 sept cellules, toutes occupées par cinq entreprises et deux associations. Ces locaux offrent un environnement propice au démarrage et à la consolidation de jeunes structures économiques.

LES OCCUPANTS DU BIL EN 2024



DANSE ET MUSIQUE EN VALOIS	Etablissement public pour l'enseignement artistique
VALOIS FERMETURES	Fourniture et pose de menuiseries intérieures et extérieures
VAN TO MOVE	Aménagement de vans de loisirs
LIXEMAT	Activité spécialisée de design
OUTIL EN MAIN	Association pour l'initiation au travail manuel des enfants
3G – MALPART PUB	Création, impression et pose de tous supports publicitaires
ATELIER DU PLOMBIER 60	Services de fourniture, installation, dépannage et réparation de réseaux de distribution d'eau et de gaz, de plomberie



Cette année a été particulièrement intense pour le service Développement économique.

La deuxième édition des Rencontres Économiques du Valois a été un franc succès tant en termes de fréquentation qu'en termes de retombées médias.

Ce type d'événement permet au Pays de Valois de rayonner au-delà de ses frontières.

Nous avons ensuite bouclé la commercialisation des fonciers économiques sur la nouvelle ZAC ART&CO.

En privilégiant des entreprises à forte valeur ajoutée en emploi et nature d'activité tout en limitant le trafic des poids lourds, nous poursuivons les objectifs de notre projet de territoire pour un développement économique plus vertueux.

Louis Sicard

Vice-président en charge du Développement économique



Pôle Emploi et la communauté de communes travaillent main dans la main afin de proposer une offre de service commune à destination des demandeurs d'emploi qui portent un projet de création ou de reprise d'entreprise.



La CCPV adhère à la MLEJ et soutient son activité à travers une participation financière, ce qui renforce les actions de l'association à l'échelle du territoire : accompagnement des jeunes, antennes de proximité, forum de l'emploi, etc...



Proch'Emploi a été créé en 2016 par le Conseil régional des Hauts-de-France pour développer un circuit court de l'emploi et créer les meilleures conditions d'interaction possibles entre les acteurs de l'emploi. La communauté de communes est engagée, depuis le 1^{er} janvier 2019, sur ce dispositif aux côtés de 5 intercommunalités du sud de l'Oise.

Un territoire attractif
qui nécessite de poursuivre les aménagements de nouvelles zones et l'installation de nouveaux services.

L'emploi

En lien étroit avec le Service Public de l'Emploi, la communauté de communes soutient les besoins en recrutement des entreprises locales. Elle participe notamment au dispositif Proch'Emploi et renforce sa collaboration avec des partenaires tels que France Travail et la MLEJ.

→ Les activités exogènes

En 2024, la Communauté de Communes du Pays de Valois et ses 6 autres EPCI partenaires ont renouvelé son label «Territoires d'Industrie», confirmant son engagement en faveur du développement industriel local. Ce dispositif national vise à soutenir les territoires porteurs d'une dynamique industrielle forte, en facilitant l'accès aux subventions pour les entreprises implantées localement et en renforçant l'attractivité du territoire auprès d'investisseurs extérieurs.

Dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, quatre visites ont été organisées dans des entreprises du territoire, dont une station d'épuration, afin de valoriser la diversité des savoir-faire industriels. Trois établissements scolaires ont également bénéficié d'interventions directes des services de l'intercommunalité permettant à environ 150 jeunes et demandeurs d'emploi de mieux connaître les opportunités professionnelles locales.

Parallèlement, la communauté de communes a étudié 215 projets d'implantation ou de développement économique, un volume en léger recul par rapport à 2023, mais qui comporte des activités plus qualitatives. Par ailleurs, on constate une augmentation des projets de développement d'entreprises locales. Grâce à son travail de prospection et à ses partenariats avec la Région Hauts-de-France, Ancoris, Nord France Invest et Agrosphères, la collectivité a pu positionner le territoire sur 56 % de ces projets.

La présence au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI), sur le pavillon régional, a permis de mettre en lumière les projets stratégiques du territoire, notamment la ZAC Art&Co et les opportunités foncières autour du futur pôle gare à Crépy-en-Valois.

→ Les activités endogènes

Le lien avec les entreprises déjà implantées s'est intensifié en 2024 grâce à la diffusion de six éditions de la newsletter économique du Valois. Ce support est devenu un canal essentiel d'information pour les entreprises locales.

Les Rencontres Économiques du Valois ont cette année pris la forme d'un événement structuré autour d'une table ronde suivie d'une conférence-débat dédiée à la thématique de la réindustrialisation. Cette rencontre a rassemblé des acteurs économiques, institutionnels et politiques, favorisant des échanges de qualité et la mise en réseau des participants. Parallèlement, le service a rencontré individuellement 12 entreprises pour les accompagner dans leurs projets de développement.

- Commercialisation du terrain communal de Nanteuil-le-Haudouin, en lien avec des parcelles privées, pour des projets multi-preneurs.
- Accompagnement de l'entreprise Soufflet Agriculture dans son déménagement, lui permettant de trouver un local plus adapté.
- Finalisation de l'entrepôt de 23 000 m² à Nanteuil-le-Haudouin, commercialisation prévue en 2025.

La création, la reprise et le développement d'entreprise

Tout au long de l'année 2024, la Communauté de Communes du Pays de Valois a poursuivi son accompagnement des porteurs de projets, en leur proposant un suivi gratuit, personnalisé et confidentiel. Environ 50 projets ont été soutenus, avec l'appui de partenaires comme l'association Initiative Oise Est et grâce à des financements LEADER de l'Union européenne.

Parmi eux, 14 projets ont reçu une aide renforcée, donnant lieu à l'attribution de 18 prêts d'honneur pour un montant total de 236 000 €. Ces soutiens ont permis de mobiliser plus de 3 millions d'euros d'investissement sur le territoire, favorisant la création de 9 nouvelles entreprises et la reprise de 5 autres. Ce dynamisme contribue directement au maintien d'un tissu économique local solide.

En 2025, un événement dédié à l'entrepreneuriat local viendra renforcer cette dynamique en mettant en lumière les réussites du territoire.



2024

Le service a accompagné pour la première fois une start-up innovante, démontrant son ouverture à de nouveaux profils d'entrepreneurs. Pour valoriser cet accompagnement, une plaquette a été réalisée et diffusée auprès des partenaires et porteurs de projet.

Perspectives 2025

- ⇒ Organisation d'un événement dédié aux créateurs d'entreprise.
- ⇒ Animation du réseau d'entreprises accompagnées.
- ⇒ Mise en place de comités de gestion par zones d'activités pour renforcer la coordination économique à l'échelle locale.
- ⇒ Organisation des Rencontres Économiques du Valois avec pour thème «Commerce mondial, la fin d'un monde» ?
- ⇒ Renforcement de l'accompagnement du commerce local.



Rencontres Économiques du Valois

 en vidéo

≈ 50
projets

ont été soutenus,
avec l'appui de partenaires



14

ont reçu une aide renforcée



18

Prêts d'honneur



Total

236 000 €



3 M€

Investissement sur le territoire



9

NOUVELLES
ENTREPRISES

5

REPRISES
D'ENTREPRISES



En 2025, nous voulons franchir un nouveau cap pour faire découvrir autrement toutes les richesses du Pays de Valois. Avec le lancement du van touristique, la mise en ligne de notre nouveau site et le développement de parcours ludiques, nous affirmons notre volonté d'aller vers les habitants et les visiteurs pour leur offrir un tourisme de proximité, vivant, pour tous. En 2025, le Pays de Valois sera mobile, connecté et audacieux. Nous voulons que chacun puisse en ressentir l'âme, sur ses chemins, dans ses villages ou derrière un écran. Bienvenue dans le Valois, une terre qui vient à vous.

Virginie Douat

Vice-présidente en charge
du Tourisme

LE TOURISME

Rattaché à la Direction du développement économique et touristique, l'Office de tourisme œuvre pour faire rayonner le Pays de Valois, valoriser son patrimoine et développer son attractivité.

→ Accueil touristique

- Ouverture des points d'accueil de Crépy-en-Valois et Ermenonville d'avril à octobre, permettant d'informer et d'orienter les visiteurs tout au long de la saison touristique.
- Participation à plusieurs événements hors-les-murs, pour aller à la rencontre du public et valoriser le territoire au-delà des locaux d'accueil.
- Présence à deux salons touristiques majeurs : Tourissima et Seniorèva à Lille, contribuant à accroître la notoriété à l'échelle régionale.

→ Animation touristique

- Poursuite des « Sorties de l'été » avec 10 rendez-vous, organisés en partenariat avec les prestataires locaux afin de valoriser leur offre et créer une dynamique de réseau.
- Poursuite de la commercialisation et développement de nouvelles offres groupes permettant d'accueillir des groupes constitués avec des visites sur-mesure.
- Mise en place d'animations pour les Journées Européennes du Patrimoine, combinant la thématique régionale de la gastronomie à la découverte du patrimoine, notamment au Donjon de Vez.
- Location des 10 vélos à assistance électrique.

Une communication renforcée

Deux campagnes de communication ont rythmé l'année : une campagne de printemps et une dédiée à la randonnée à l'automne. Ces actions ont été déployées sur l'ensemble du territoire et à l'extérieur via de l'affichage, des encarts presse et des publications sur les réseaux sociaux.

En parallèle, un important travail de fond a été engagé sur la refonte du site internet de l'Office de tourisme, menée avec une agence spécialisée. Les contenus ont été entièrement rédigés en interne, dans le souci d'offrir un outil clair, attractif et ergonomique dont la mise en ligne est prévue pour 2025.

Perspectives 2025



- ⇒ Lancement d'un van touristique itinérant, conçu pour aller à la rencontre des touristes et des habitants, et valoriser les richesses du territoire dans les communes et lors d'événements.
- ⇒ Refonte du jeu de piste de Crépy-en-Valois et création d'un nouveau parcours ludique à Ermenonville.
- ⇒ Mise en ligne du nouveau site internet de l'Office de tourisme.
- ⇒ Poursuite du développement du parc et parcours de sculptures monumentales.
- ⇒ Recrutement d'un deuxième guide-conférencier et élargissement de l'offre de visites guidées sur l'ensemble du territoire.



Au service des Valoisien

LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) veille au bon fonctionnement des installations individuelles afin de prévenir tout risque pour la santé publique et l'environnement. Il intervient notamment lors de ventes immobilières ou dans le cadre de demandes de permis de construire, en réalisant des contrôles de conformité. Le service assure également la gestion des rendez-vous, la facturation des redevances et le suivi des impayés.

En 2024, 320 contrôles ont été effectués sur l'ensemble du territoire. Le SPANC a également poursuivi ses missions d'accompagnement des usagers à travers des conseils personnalisés, la participation à des réunions de chantier et l'organisation de réunions publiques.

→ Études et accompagnement à la réhabilitation

Pour accompagner les particuliers dans leurs démarches, l'intercommunalité propose un service d'études de définition de filière d'assainissement non collectif. En 2024, 40 conventions d'études ont été signées.

À partir de 2025, un nouveau programme de subventions de l'Agence de l'Eau permettra de soutenir les communes éligibles dans la mise en conformité de leurs installations, avec un objectif clair : améliorer la qualité des rejets et réduire les impacts sur les milieux naturels.

Un bilan technique et financier du SPANC pour l'exercice 2024 figure dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC.



TRAVAUX

L'année 2024 a été marquée par de nombreux chantiers, portés par la Communauté de Communes du Pays de Valois et pilotés par la Direction Générale des Services Techniques, tant pour ses équipements intercommunaux que pour l'appui aux communes.

Principales réalisations 2024

- Réhabilitation du poste transformateur à l'entrée de la Voie verte pour accueillir l'œuvre monumentale du collectif Reskate Studio (ravalement, électricité, éclairage solaire, vidéoprotection).
- Aménagement au Centre aquatique du Valois : installation d'une pergola bioclimatique.
- Marquages routiers réalisés dans plusieurs communes par les agents du pôle technique.
- Finalisation des travaux d'aménagement paysager rue Gustave Eiffel à Crépy-en-Valois.
- Achat de matériel spécifique pour l'entretien de la Voie verte par les agents intercommunaux.
- Rafraîchissement des panneaux de tir à l'arc dans les gymnases de Betz (peinture et vernis anti-feu).





2025 marquera le lancement de grands chantiers, notamment dans la zone de Nanteuil-le-Haudouin, avec une réfection complète de la voirie et des liaisons douces sur l'ensemble du secteur pour garantir des trajets sécurisés aux employés venant de la gare.

C'est un projet complexe compte tenu de la configuration des lieux et de la présence de la caserne des pompiers en plein cœur de la zone. Parallèlement, 2025 sera aussi l'occasion de finaliser l'interconnexion de la Voie verte de Pierrefonds avec le nord de la Communauté de Communes du Pays de Valois au niveau de Morienvall, permettant de rejoindre la Vallée de l'automne et le château de Villers-Cotterêts.

Gilles Laveur

Vice-président en charge
des Travaux

L'année 2025 s'annonce comme une étape décisive pour le Pays de Valois, marquée par le lancement et l'aboutissement de plusieurs projets d'envergure structurants pour l'attractivité et la qualité de vie du territoire.

- ⇒ ZAC de Nanteuil-le-Haudouin : début des travaux de requalification de la zone industrielle, avec une première phase concentrée sur l'allée des Coquelicots.
- ⇒ Éco pôle : réalisation des études pour la future déchetterie, recyclerie et centre technique intercommunal.
- ⇒ Parking de co-voiturage avec bornes de recharge électriques, prévu à Boissy-Lévignen, en lien avec la Voie verte.
- ⇒ Étude de continuité cyclable : projet de liaison entre la Voie verte de Palesne (Morienvall) et les territoires voisins de la CCRV et la CCLO.
- ⇒ Centre aquatique du Valois : aménagement en cours d'une aire de jeux extérieure et poursuite de l'extension de la zone bien-être avec un sauna extérieur et un bain à remous extérieur.
- ⇒ Travaux d'aménagement de la future Maison des projets et des expositions, et d'une résidence d'artiste dans le bâtiment abritant également l'Office de tourisme.
- ⇒ Réhabilitation des sanitaires du gymnase de Nanteuil-le-Haudouin.
- ⇒ Amélioration des espaces du conservatoire Danse & Musique en Valois à Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin et Lagny-le-Sec.



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT AUX COMMUNES

Créée en 2020, la délégation « Services à la population et aux communes » traduit la volonté de la Communauté de Communes du Pays de Valois d'être un partenaire de proximité pour l'ensemble des communes du territoire. Qu'il s'agisse de santé, de numérique, de mobilité ou d'accès aux services, cette délégation accompagne les élus et les habitants au plus près de leurs besoins quotidiens. Elle s'attache à soutenir les projets locaux, à faciliter leur réalisation et à proposer des services innovants répondant aux enjeux de demain.

Pacte financier

Mis en place en 2017, le Pacte financier constitue un mécanisme essentiel de soutien aux communes membres. Il repose sur la redistribution de 20 % de la progression annuelle des recettes fiscales économiques (calculée par rapport à l'année de référence 2016). Cette redistribution se fait selon deux modalités : une part automatique, basée sur des critères démographiques et financiers, et une part attribuée sous forme de fonds de concours pour accompagner des projets communaux ciblés.

Ce dispositif permet de soutenir des initiatives locales concrètes, tout en favorisant la cohésion territoriale. Une nouvelle révision de ce pacte est planifiée en 2025.

Des projets communaux accompagnés

En 2024, 14 communes ont bénéficié d'un fonds de concours, une progression notable rendue possible par l'élargissement des critères d'éligibilité. Si les montants engagés (36 000 € au total) sont en légère baisse par rapport à l'année précédente, cela s'explique par des projets au coût plus modeste mais à fort impact local.

Exemples de projets financés

- La mise en place d'un schéma de défense incendie
- Des investissements en vidéoprotection
- L'aménagement du site de la Borne des Chars à Orrouy, à vocation touristique
- La création d'un buste en hommage à Dominique Devique à Ermenonville
- Une étude historique sur le patrimoine local
- Des travaux d'aménagement pour l'accueil de professionnels de santé, visant à renforcer l'offre de soins de proximité

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service Système d'Information Géographique (SIG) accompagne les services de la communauté de communes dans la production de cartes et de données spatialisées utiles à la mise en œuvre des politiques publiques. Son rôle est essentiel pour appuyer les projets d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement.

En plus de ces missions techniques, le technicien SIG intervient comme co-administrateur du logiciel dédié à l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. En 2024, il a également apporté un appui aux communes souhaitant publier leurs documents d'urbanisme sur le Géoportail de l'urbanisme. Il assure également le suivi et la mise à jour du portail géographique du Valois, disponible pour les communes et les particuliers (en accès restreint).



En 2024

14 COMMUNES
ont bénéficié
d'un fonds de concours

Total



36 000 €
Montants engagés



Perspectives 2025

- ⇒ Publication de l'observatoire de l'habitat dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- ⇒ Mise en ligne des données sur la consommation foncière et l'artificialisation des sols à l'échelle intercommunale



CONTRAT DE REUSSITE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2024, la Communauté de Communes du Pays de Valois est engagée dans le Contrat de Réussite de la Transition Écologique (CRTE), un cadre partenarial permettant de coordonner les projets locaux contribuant à la transition environnementale du territoire. Tous les projets inscrits doivent désormais s'aligner avec les objectifs du CRTE et s'inscrire dans la démarche de la cop régionale pour la transition écologique.

La communauté de communes joue un rôle moteur dans cette dynamique : elle accompagne les communes dans le montage de leurs dossiers de demande de subvention, tout en pilotant elle-même de nombreux projets structurants à l'échelle intercommunale.



La communauté de communes poursuit son rôle au service du territoire et de ses habitants en mettant en œuvre des actions, des services, des animations en lien avec ces compétences dans l'intérêt de tous.

Les élus et les agents se mobilisent pour optimiser les missions qui leur incombent et développer le territoire.

Cécile Pottier

Vice-présidente en charge des services à la population et aux communes

2024

LE CRTE DU PAYS DE VALOIS A INSCRIT

72

Projets communaux,
portés par les
communes
membres

34 M€

Mobilisés pour les communes

58

Projets
intercommunaux,
portés par la
communauté
de communes

64 M€

Pour les projets de la
communauté de communes



VAN NUMÉRIQUE DU VALOIS

Depuis son lancement en 2022, le Van numérique du Valois s'est imposé comme un outil de proximité indispensable pour accompagner les habitants face aux défis du numérique. En 2024, il a continué à sillonner le territoire, avec des permanences organisées dans de nombreuses communes, permettant à chacun de bénéficier d'un accompagnement individuel dans ses démarches.

Perspectives 2025

⇒ Mise en place d'un nouveau format d'ateliers collectifs en salle, en complément des permanences individuelles en van.

LA MOBILITÉ

En 2024, la Communauté de Communes du Pays de Valois a franchi une étape importante avec l'adoption du Plan de Mobilité Simplifié et du Schéma Directeur des Mobilités Actives, deux documents structurants qui fixent la feuille de route du territoire pour les années à venir.

Le Cypré, unique service de transport régulier à ce jour, continue d'assurer une desserte gratuite au sein de Crépy-en-Valois. En 2024, il a parcouru 243 101 kilomètres et transporté plus de 363 000 passagers.

L'année a également été consacrée à la préparation du nouveau réseau intercommunal de mobilité, Mobi, avec un travail mené sur la nouvelle identité visuelle, la refonte de l'offre et le déploiement du réseau prévu pour janvier 2025.



le Cypré évolue avec la Communauté de communes et devient « Mobi, bus urbain »

Perspectives 2025

- ⇒ Lancement du nouveau réseau Mobi, au service de l'ensemble du territoire.
- ⇒ Accueil de la course cycliste Les 4 Jours de Dunkerque, événement d'envergure régionale, dans le cadre de Mai à vélo 2025.

243 101 km



363 000 passagers

FACILITER L'ACCÈS À L'OFFRE DE SANTÉ DU TERRITOIRE

La baisse progressive du nombre de professionnels de santé reste un enjeu majeur pour le Pays de Valois. Pour y répondre, la communauté de communes a signé en 2024 une charte d'engagement local de santé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), première étape vers un accompagnement renforcé.



Parmi les actions concrètes : le partenariat avec la commune de Betz a permis l'ouverture d'une permanence médicale assurée par le Centre de santé du Valois. Aujourd'hui, un médecin y est présent cinq demi-journées par semaine, accueillant chaque mois environ 1 100 patients.

La carte interactive des professionnels de santé du territoire continue d'être mise à jour chaque trimestre afin d'assurer une information fiable aux habitants.



Quartier Kennedy de Crépy-en-Valois

Rétrospective 2024

- Signature du nouveau contrat de ville 2024-2030 : ce contrat fixe les nouveaux objectifs partagés entre les partenaires de l'État, de la commune, de l'intercommunalité et des acteurs locaux. Il positionne la communauté de communes comme partenaire actif dans la programmation des actions annuelles.
- Animation du quartier Kennedy : mise en œuvre des actions sur trois axes majeurs : le développement économique porté par BGE Picardie, la transition écologique accompagnée par l'association Les Gosses de Crépy et des actions culturelles animées par l'association Nour l'Espérance.



Perspectives 2025

- ⇒ Poursuite des animations dans le cadre du contrat de ville, en lien avec les associations partenaires et les habitants.



Curieuse et dynamique



Notre politique culturelle repose sur une conviction : la culture a le pouvoir de rassembler, de faire grandir, de faire réfléchir, parfois même de transformer. Elle est là pour bousculer les habitudes, faire naître la curiosité, éveiller la sensibilité. Elle fait partie intégrante de la vie d'un territoire, non pas en marge, mais en son cœur.

Guy-Pierre de Kersaint

Vice-président en charge de la Culture, du Milieu associatif et du Patrimoine

La Communauté de Communes du Pays de Valois développe depuis plusieurs années une politique culturelle ambitieuse, reposant sur trois piliers : la diffusion artistique, l'enseignement artistique à travers le conservatoire intercommunal Danse & Musique en Valois, et la valorisation du patrimoine. La Direction des Affaires Culturelles conçoit et pilote la saison culturelle intercommunale, les projets culturels à l'échelle du territoire et contribue à l'animation artistique locale grâce à des partenariats.

Une direction engagée dans l'accompagnement et l'innovation

La Direction des Affaires Culturelles assure également l'instruction des demandes de subventions des associations culturelles et sociales du territoire (environ 30 dossiers par an), coordonne les actions culturelles du conservatoire Danse & Musique en Valois et impulse de nouveaux projets structurants. L'année 2024 marque ainsi le lancement d'une résidence artistique de territoire, soutenue par la Région Hauts-de-France, pour une durée de trois ans.

La saison culturelle 2024-2025 : diversité, itinérance et proximité

La saison culturelle s'articule autour de cinq escales qui accueillent, durant deux à trois semaines chacune, plusieurs représentations organisées avec les communes partenaires (Péroy-les-Gombries, Betz, Lévignen, Boissy-Fresnoy et Vez), dans des salles transformées pour accueillir des spectacles de danse, théâtre, musique, magie ou marionnette.



3925

Spectateurs



19

Compagnies



22

Représentations
TOUT PUBLIC



28

Représentations
SCOLAIRES



5

Escales

Le format itinérant, accessible à tous les publics, constitue une réponse innovante à l'absence d'équipement culturel structurant sur le territoire.



Les Éphémères 2024 : le spectacle vivant en plein air

Lancé en 2023, l'événement estival Les Éphémères s'est imposé comme un rendez-vous culturel familial et convivial. En 2024, la programmation s'est étoffée avec des représentations également en semaine.

18 juin au 13 juillet

6 spectacles

15 représentations

1178 spectateurs

 en vidéo



Conférences Histoire & Patrimoine : transmettre la mémoire

En partenariat avec des historiens, la communauté de communes poursuit son cycle de conférences dédié à l'histoire locale, à destination du grand public.

8 conférences



Danse & Musique en Valois

→ Un enseignement artistique pour tous

Placée sous la responsabilité de la Direction des Affaires Culturelles, le conservatoire Danse & Musique en Valois incarne l'engagement de la communauté de communes pour un enseignement artistique de proximité, ouvert à tous les habitants du territoire. Le conservatoire propose un parcours adapté à chaque âge, allant de l'éveil artistique dès la maternelle, à l'initiation et la spécialisation en musique ou en danse, jusqu'à une pratique approfondie.

Cet enseignement s'étend au-delà des murs de l'établissement avec des interventions artistiques régulières dans les écoles primaires, les structures de la petite enfance, mais aussi dans les EHPAD. La volonté d'accessibilité sociale et territoriale guide l'action du conservatoire, qui développe des projets « hors les murs » pour aller à la rencontre de tous les publics.

SAISON 2024-2025

+ de 12 000 heures d'enseignement annuel

+ de 30 événements sur le territoire

947 élèves touchés chaque semaine à travers les cours et interventions

18 instruments enseignés

24 professeurs

601 élèves inscrits dont **240** en danse et **290** en musique

71 danseurs et musiciens

58 classes primaires bénéficiaires d'interventions artistiques



Perspectives 2025

- ⇒ Mise en place d'un cursus dédié aux musiques actuelles
- ⇒ Constitution de groupes de musique
- ⇒ Élaboration d'un nouveau projet d'établissement
- ⇒ Développement de la danse contemporaine dans l'offre pédagogique



LOISIRS POUR TOUS

Au travers de l'action de la Direction générale des services techniques et de la Direction du développement économique-tourisme, la communauté de communes contribue activement à l'offre de loisirs du territoire. Deux équipements structurants illustrent cette dynamique : la Voie verte et le Centre aquatique du Valois

La Voie verte, un itinéraire entretenu avec soin

Parcours emblématique de 18 kilomètres, la Voie verte offre une parenthèse de nature et de patrimoine à tous les promeneurs, cyclistes ou joggeurs. En 2024, les agents techniques ont poursuivi leur travail rigoureux pour garantir la sécurité et le confort des usagers : entretien végétal (tonte, taille, bûcheronnage), balisage, réparations diverses, sécurisation des accès... Des interventions discrètes mais essentielles à la qualité de cette infrastructure.

Centre aquatique du Valois

Depuis son ouverture en 2010, le Centre aquatique du Valois remplit plusieurs missions au service de la population :

- L'organisation de séances de natation scolaire et périscolaire, dans le cadre du programme « Savoir Nager »
- La mise à disposition des bassins pour les associations sportives locales (natation, plongée...)
- L'accueil du public pour des activités encadrées comme l'école de natation ou la gymnastique aquatique
- L'accès à un espace dédié au sport et au bien-être

L'apprentissage du savoir-nager, défini comme la capacité à évoluer en sécurité dans un milieu aquatique surveillé, constitue une priorité pour les classes de CMI, CM2 et 6°. Afin de lever les freins logistiques, la communauté de communes prend en charge le transport des élèves.



5

LES RESSOURCES





Ressources humaines



Au 1^{er} janvier 2025



Au 1^{er} janvier 2025, la Communauté de Communes du Pays de Valois compte 91 agents rémunérés, tous statuts confondus.

91
AGENTS

2024 RÉTROSPECTIVE

- Intégration des 27 agents de l'établissement « Danse & Musique en Valois » à la Communauté de Communes du Pays de Valois
- Mise en place de la dématérialisation des remboursements de frais de déplacement via le SIRH CIVIL NET RH
- Dématérialisation des actes (arrêtés et contrats du personnel)
- Dématérialisation des fiches de postes
- Réorganisation de la gestion du temps de travail

2025 PERSPECTIVES

- Mise en place de la carte déjeuner « Groupe Up »
- Dématérialisation des fiches de poste
- Révision des fiches de cotation (IFSE)
- Réorganisation de la gestion du temps de travail

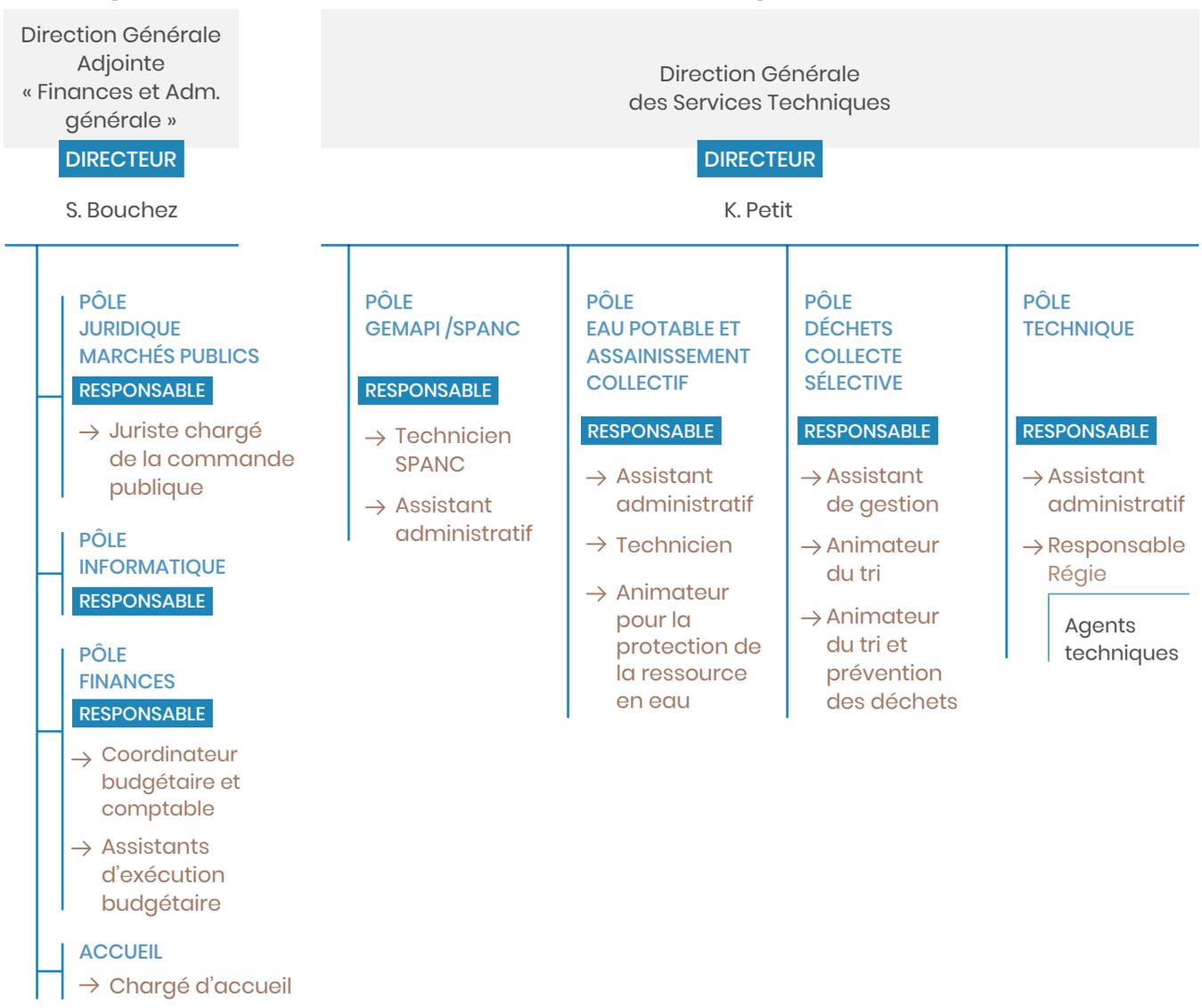
PRÉSIDENT

Didier Doucet

Directeur Général des Services

B. Dellinger

Assistant de direction —

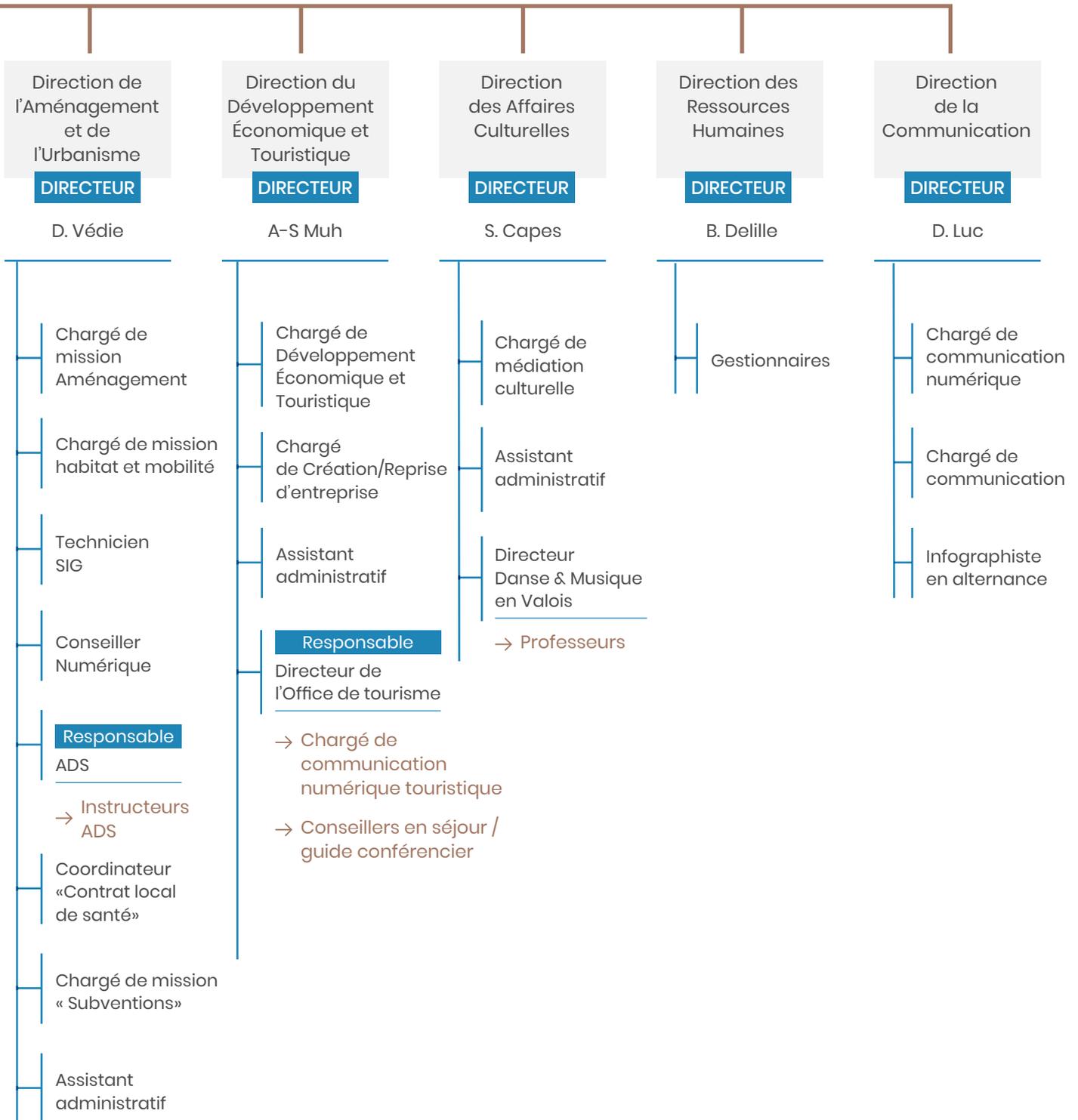


Au 1^{er} janvier 2025, l'effectif de la communauté de communes est de **91 AGENTS**

TOUS LES POSTES DE L'ORGANIGRAMME PEUVENT ÊTRE POURVUS PAR DES FEMMES OU DES HOMMES

ORGANIGRAMME

2025



NOMBRE DE MANDATS

4 608

+ 22 %

par rapport à 2023

NOMBRE DE TITRES

1 229

- 3 %

par rapport à 2023

24 MARCHÉS PUBLICS

> 40 000 €

ont été publiés en 2024

FINANCES, BUDGET

Le pôle Finances assure la préparation et le suivi de l'ensemble des budgets de la collectivité. En 2024, la Communauté de Communes du Pays de Valois a géré un total de huit budgets : un budget principal et sept budgets annexes, correspondant aux compétences spécifiques du SPANC, de l'Eau Potable, de l'Office de tourisme, du Bâtiment Industriel Locatif, de la Pépinière d'Entreprises, ainsi qu'à deux zones d'activité économique.



Rétrospective 2024

- Acquisition du foncier destiné à l'aménagement de l'Éco-pôle à Crépy-en-Valois
- Achat d'un ensemble immobilier accueillant l'Office de tourisme
- Maintien des tarifs du Centre aquatique du Valois malgré l'augmentation des coûts, prise en charge par la communauté de communes

JURIDIQUE ET MARCHÉS

Le service Juridique de la communauté de communes veille à la bonne exécution des missions de la collectivité dans le respect des règles de droit auxquelles celle-ci doit se conformer.

Il s'agit d'un service support aux directions et services opérationnels, qui intervient notamment dans :

- la préparation des projets de délibération soumis au Conseil communautaire et au Bureau communautaire
- le suivi des contentieux pour la défense des intérêts de la communauté de communes
- la préparation des contrats relevant du code de la commande publique (marchés publics, contrats de concession, notamment) ; à ce titre 24 marchés publics supérieurs à 40 000 € ont été conclus en 2024
- la préparation ou la validation des aspects juridiques des conventions et autres contrats dans lesquels la CCPV est partie prenante
- le suivi des assurances de la collectivité.

En 2024, le service juridique a été impliqué dans la rédaction des statuts du fonds de dotation « Monumental Valois » dont la communauté de communes est membre fondateur. Ce fond de dotation, en cours de constitution, est un instrument de mécénat pour soutenir le projet Monumental Valois et promouvoir les œuvres d'art de toute nature et de toute taille sur le territoire.

En lien avec la Directeur Général des Services, le service juridique :

- gère les aspects administratifs et juridiques du projet de parc de sculptures porté par l'intercommunalité
- s'assure de la validité des contrats à conclure avec les artistes
- et assure la mise en relations avec les cabinets d'avocats

INFORMATIQUE

La communauté de communes dispose d'un chef de service dédié à l'ensemble de la mise en œuvre, du suivi du parc informatique et de la téléphonie.

69

Postes de travail administrés

8

Serveurs

VOLUMÉTRIE

2,4 To

de données métier

4

Bases de données

60

Téléphonies fixe

51

Téléphonies mobile

SITES D'INTERVENTION

Siège CCPV

Office de tourisme
Crépy-en-Valois

DMV
Crépy-en-Valois

DMV
Nanteuil-le-Haudouin

Gymnases
intercommunaux

2024 ➤ Renouvellement de la téléphonie fixe et mobile

Perspectives 2025

- ⇒ Mise en route de la Gestion Électronique des Documents
- ⇒ Homogénéisation des systèmes informatiques des entités de la communauté de communes
- ⇒ Renouvellement des copieurs

Refonte 4 numéros

Magazine intercommunal



«*Bonjour Valois*» a laissé place à «*Pays de Valois*»



Intégration de Danse & Musique en Valois à la stratégie de communication

Charte Graphique

Création d'une charte graphique et évolution du logo

COMMUNICATION

→ Une stratégie de communication au service du territoire

La Direction de la communication conçoit et pilote la stratégie de communication institutionnelle de la Communauté de Communes du Pays de Valois. À travers une approche multicanale, le service œuvre pour trois objectifs majeurs : informer les habitants sur les actions et services intercommunaux, renforcer la notoriété de la collectivité auprès de ses partenaires et faire rayonner le territoire au-delà de ses frontières. Pour cela, la direction élabore des supports variés, développe la communication digitale, accompagne les projets structurants et valorise les événements locaux.

→ Un nouveau magazine intercommunal au plus près des habitants

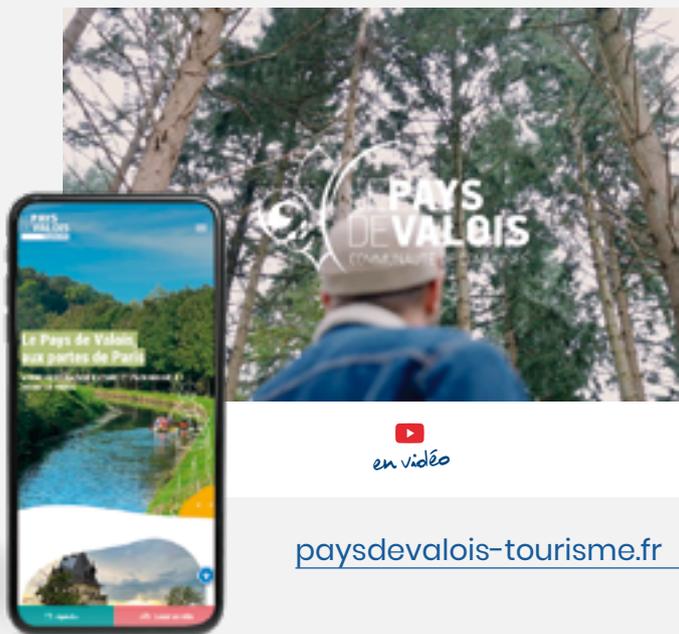
En 2024, le magazine *Bonjour Valois* a laissé place à *Pays de Valois*. Cette refonte intégrale s'inscrit dans une volonté de modernisation du support, pour en faire un véritable lien entre l'intercommunalité et ses habitants. La nouvelle ligne éditoriale, dynamique et accessible, propose des contenus enrichis, mêlant actualités, événements, décisions des élus, portraits, interviews ou encore agenda. Avec une parution trimestrielle (janvier, avril, juillet, octobre), ce format permet de rester au plus près des temps forts du territoire tout en reflétant la diversité des actions engagées.

Rétrospective 2024

- Déploiement d'une nouvelle stratégie digitale pour renforcer l'attractivité des plateformes en ligne
- Dotation de l'application IntraMuros à l'ensemble des communes et à l'intercommunalité et accompagnement au déploiement des communes sur la plateforme
- Création d'un nouveau film de territoire
- Recrutement d'une apprentie infographiste pour renforcer l'équipe
- Structuration d'une organisation événementielle interne
- Intégration de Danse & Musique en Valois à la stratégie de communication : création d'une charte graphique et évolution du logo
- Inauguration de l'œuvre Reskate, première réalisation du projet Monumental Valois



Application IntraMuros



→ Une campagne de notoriété qui fait parler du Pays de Valois

L'année 2024 a également été marquée par le lancement d'une campagne de notoriété ambitieuse destinée à valoriser le Pays de Valois. Imaginée autour de l'émotion et de l'ADN du territoire, elle a mis en avant les piliers que sont le patrimoine, le savoir-faire local, la nature et la culture. Déclinée en quatre volets correspondant aux saisons et aux numéros du magazine, la campagne a combiné affichage urbain, presse écrite et réseaux sociaux, suscitant surprise et curiosité.

Nouvelle

Stratégie
digitale

3
SITES



cc-paysdevalois.fr

paysdevalois-culture.fr

danse-musique-valois.fr

Perspectives 2025

- ⇒ Lancement du réseau de mobilité intercommunal MOBI
- ⇒ Mise en place de la Maison des projets et expositions
- ⇒ Campagnes de communication autour des travaux de requalification du quartier gare de Crépy-en-Valois et de la ZAC de Nanteuil-le-Haudouin
- ⇒ Valorisation de l'accueil des 4 Jours de Dunkerque
- ⇒ Poursuite de la campagne de notoriété annuelle
- ⇒ Lancement d'une campagne de sensibilisation sur les déchets ménagers
- ⇒ Campagne dédiée au développement économique : valorisation des filières locales, édition d'une plaquette de présentation et de commercialisation des zones d'activité en développement
- ⇒ Création d'un site internet pour Monumental Valois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE VALOIS

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons
60 800 Crépy-en-Valois

03 44 88 05 09

info@cc-paysdevalois.fr



X



www.cc-paysdevalois.fr